

# Infos Guiclanaises



COMMUNE DE  
**GUICLAN**

N° 691 JUILLET 2025

## ETAT-CIVIL

### Une pensée pour :

Francis DERRIEN, décédé le 24 mai 2025.

Aline GUEGUEN, décédée le 31 mai 2025

### Ils se sont dit « OUI »:

Raphaël FALIGOT et Laurie KERRIEN

Romain RODRIGUEZ et Léticia PICART

## INFORMATIONS MUNICIPALES

### EMPLOI SAISONNIER - RECRUTEMENT

La mairie recrute pour cet été un(e) agent polyvalent (h/f) dynamique qui travaillera aux Services Techniques de la commune :

- Contrat saisonnier
- 35 heures / semaine
- CV et lettre de motivation à déposer en mairie



### MISE À JOUR DE LA LA LISTE ÉLECTORALE

Inscription sur la liste électorale : en cas de déménagement.

#### Deux situations possibles :

- Si vous êtes restés dans la même commune, vous devez **déclarer votre nouvelle adresse à la mairie.**
- Si vous avez déménagé dans une autre commune, vous devez **vous inscrire sur la liste électorale de votre nouvelle commune.**

Changement d'adresse dans la même commune : vous pouvez le faire :

- **En ligne**, vous devez fournir la version numérisée d'un document justificatif de votre nouveau domicile et utiliser ce téléservice : Demande d'inscription en ligne sur les listes électorales sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>.
- **Sur place en mairie**, vous devez fournir les documents suivants :
  - Justificatif du nouveau domicile ;
  - Formulaire Cerfa n°12669 (également disponible en mairie). La case déménagement au sein de la même commune doit être cochée ;
- **Par courrier**, vous devez fournir les documents suivants, à l'adresse de la mairie.
  - Formulaire Cerfa n° 12669. La case déménagement au sein de la même commune doit être cochée.
  - Photocopie d'un nouveau justificatif de domicile.

**Vous pouvez à tout moment vérifier si vous êtes inscrits sur une liste électorale, connaître votre bureau de vote, votre numéro national d'électeur, ou encore savoir si vous avez des procurations en cours, en vous connectant : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34687>.**

Inscription  
sur la liste  
électorale

## Information Enedis

Coupeure d'électricité pour travaux

Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupeure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

### Horaires des coupures :

**Mardi 8 juillet 2025 de 8h00 à 17h00**

### Secteurs :

Saint-Jacques, Moulin de Lezarzien.



## RANDONNÉES NOCTURNES ORGANISÉES PAR LA MUNICIPALITÉ ET LE GROUPE DES MARCHEURS DE LA PENZÉ

En lien avec les marcheurs de la Penzé, la municipalité de Guiclan organise des randonnées nocturnes, le **mercredi 16 juillet** à 20h et le **mercredi 13 août** à 19h30, rdv place de la mairie.



2 parcours au choix : 8 ou 10 kms.

Ces marches seront suivies du pot de l'amitié. Gratuit.

## PARDON DE SAINT JACQUES DIMANCHE 27 JUILLET 2025

### Programme :

- 10H30 : messe dans la chapelle suivie de la procession traditionnelle
- 11h30 : Apéritif
- 12h : repas au centre missionnaire sur réservation, par téléphone au 02 98 68 65 11.
- 14h : Championnat de Bretagne cycliste du monde agricole
- 16h : 5<sup>ème</sup> étape de la Ronde Finistérienne



## PHARMACIE DE GUICLAN

Nous vous informons que la pharmacie de Guiclan, sera fermée du lundi 28 juillet au dimanche 17 août 2025, réouverture prévue le **lundi 18 août 2025** à 9h00.

Pour la continuité de vos traitements, n'hésitez pas à anticiper vos renouvellements, ou à nous contacter au 02 98 24 06 94 pour plus de renseignements.

Soyez rassurés, nous trouverons forcément une solution.

Votre équipe pharmaceutique



## PARDON DE LA CHAPELLE ST VIZIAS

**Dimanche 15 juillet 2025 à 10h30**

Temps de prière suivi du verre de l'amitié



## GARDE ANIMAUX

En votre absence, je me propose de m'occuper de vos animaux à domicile ou chez vous. Je suis habituée aux animaux.

Infos pratiques : 7.00€ la journée / 06 21 75 45 08.

**CLSH : LES GRIMOYS**



Accueil des enfants de 3 à 12 ans les mercredis et pendant les vacances scolaires.

**Pour les mercredis**

inscription une semaine à l'avance, sur le portail ou fiche d'inscription papier disponible en mairie.

**Vacances d'Été**

**Du 4 au 29 août 2025** : les inscriptions seront possibles jusqu'au 13 juillet.

**ANIMATION JEUNESSE (8 - 17 ANS)**

Accueil des enfants pendant les vacances scolaires.(3 groupes: juniors, passerelle, ados).

**Fermeture de l'animation jeunesse du 4 au 22 août 2025.**

**Vacances d'Été**

**Du 25 au 29 août 2025** : les inscriptions seront possibles jusqu'au 13 juillet.



**Pour les deux structures:**

passés ces délais, les inscriptions seront possibles dans la limite des places disponibles.

CLSH : 06 85 41 10 84 / 02 98 79 48 96

AJ : 06 77 75 81 17

Les programmes sont disponibles sur [guiclan.fr](http://guiclan.fr) à l'accueil de la mairie.

**INSCRIPTION CANTINE/GARDERIE/ CLSH/ ANIMATION JEUNESSE ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026**

Pour les nouvelles inscriptions, les dossiers sont à retirer et à retourner en mairie dans les meilleurs délais.

Pour une inscription permanente à la cantine et à la garderie, il faut indiquer les jours de présence, cela est important pour gérer les denrées mais aussi prévoir le personnel encadrant. Si vous n'êtes pas sûrs pour les jours, nous vous demandons d'aller inscrire votre enfant sur le portail toutes les semaines.

En cas de renseignements complémentaires, vous pouvez prendre contact avec les services de la mairie.

**Rappel:** pour les retardataires, les formulaires de réinscription transmis dans les écoles sont à ramener dans les plus brefs délais en mairie.

**Nous tenons à préciser que les inscriptions seront prises en compte uniquement si la famille est à jour du paiement des factures.**

**RECENSEMENT MILITAIRE**

Les jeunes de 16 ans doivent se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur date anniversaire, en mairie ou sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille.

L'attestation de recensement leur sera demandée pour passer certains examens ( CAP, BEP, Baccalauréat, Permis de conduire...).



INFOS

**MULTISPORTS  
GUICLAN  
2025-2026**

**SÉANCE LE SAMEDI 10H-10H45  
POUR LES ENFANTS NÉS EN  
2017-2018-2019**

**SÉANCE LE SAMEDI 11H15-12H  
POUR LES ENFANTS NÉS EN  
2020-2021**

**INSCRIPTION SAMEDI 6 SEPTEMBRE AU FORUM  
DES ASSOCIATIONS**

**NOMBRE DE PLACES LIMITÉS À 12 ENFANTS**

**samedi 5 juillet**

**AU PRÉ FLEURI  
PORTES OUVERTES**

**2 lieu dit Kerhervé à Guiclan  
de 10h à 19h**

*Vente et ateliers de fleurs,  
marché et concours de galoche...*

**AU PRÉ FLEURI  
FERME FLORALE**

**Compte rendu du conseil du jeudi 5 juin 2025**

Tous les conseillers municipaux étaient présents à l'exception de Jean-Michel CROGUENNEC, Olivier RAMPNOUX, Anne-Thérèse LE GOFF, Michel BOULANGER, Gwénaëlle QUILLEVERE, Isabelle JEZEQUEL excusés.

**1-Attribution des subventions 2025.**

A l'unanimité, le conseil municipal a attribué les subventions suivantes aux associations pour 2025, excepté pour l'association des maires du Finistère, l'association des maires ruraux du Finistère et Agriculteurs de Bretagne (14 pour, 4 contre) :

Tennis club Des 2 rives	<b>1 100.00</b>	Saint jacques Animations	<b>750.00</b>
EBL Handball	<b>3 956.00</b>	Club de l'amitié	<b>350.00</b>
FC Guiclan/Plouéan	<b>3 467.00</b>	P'tit chou	<b>500.00</b>
ASC Guiclan Tennis de Table	<b>2 234.00</b>	Trotteurs de la Penzé	<b>200.00</b>
APE Ecole Jules Verne	<b>1888.00</b>	Société de chasse	<b>600.00</b>
APEL Sacré Cœur	<b>1708.00</b>	FNACA	<b>250.00</b>
IFAC CCI Brest	<b>275.00</b>	Groupe Artistique de la Penzé	<b>150.00</b>
Ecole Notre Dames des Victoires (bilingue)	<b>25.00</b>	Goodies Darts Guiclan	<b>150.00</b>
ULIS - Ecole Notre Dames des Victoires	<b>25.00</b>	Gym pour tous	<b>400.00</b>
IREO Lesneven	<b>50.00</b>	Swing Guiclan	<b>300.00</b>
UEC Kerdelune - Landerneau	<b>25.00</b>	Prévention routière	<b>50.00</b>
MFR Plabennec/Ploudaniel	<b>75.00</b>	Groupement de l'Horn	<b>1 600.00</b>
ULIS Plouvorn Lambader	<b>25.00</b>	Entente du Bas Léon	<b>1 600.00</b>
DIWAN Morlaix	<b>25.00</b>	Foyer de Penzé	<b>50.00</b>
CCI Le Mans	<b>25.00</b>	Agriculteurs de Bretagne	<b>260.00</b>
Association des Maires du Finistère	<b>966.43</b>	Handisport – Saint Pol De Léon	<b>50.00</b>
Association des Maires ruraux du Finistère	<b>130.00</b>		

Décide de financer à l'unanimité les demandes particulières aux associations guiclanaises

Goodies Darts Guiclan	Matériels cibles	158.40
ASC Guiclan Tennis de Table	2 tables de tennis de table	2400.00
EBL Handball	Coupes et médailles	148.00

**2-Subvention au CCAS.**

A l'unanimité, le conseil municipal valide le versement de la subvention d'un montant de 6000.00 € du budget de la commune vers le budget du CCAS pour l'équilibrer.

**3-Attributions des subventions à caractère social.**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

Grain de sel	150.00	Association Rêves de clown	100.00
ADAPEI	100.00	Association A Prenons Autrement	50.00
Banque alimentaire	500.00	Bibliothèque sonore du Finistère	50.00
Les restaurants du cœur	100.00	Association pour le soutien aux adultes en difficulté	50.00
Secours catholique Landivisiau	100.00	Association CIDFF	50.00
Association Céline et Stéphane	100.00	Association des amis de Lannouchen	100.00
Secours populaire	100.00		

## Suite du Compte rendu du conseil du jeudi 5 juin 2025

### 4-Contrat d'association OGEC Ecole du Sacré Cœur.

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'attribuer à l'association OGEC Ecole du Sacré Cœur la somme de 64 622.31 € au titre du contrat d'association 2025. Le coût d'un élève pour le public pour 2024 est de 951.70 €.

Forfait 109 élèves x 951.70€	103 735.30€
Déductions des salaires pris en charge par la commune	39 112.99€
Contrat d'association 2025	64 622.31€

### 5-Programme voirie 2025 et travaux de peinture..

A l'unanimité, le conseil municipal retient la proposition de l'entreprise EUROVIA pour un montant de 84 448.40 € HT pour le programme voirie 2025 qui comprend les travaux suivants VC7 (du carrefour de Kerlaoudet au carrefour du Fouennou), VC 7 purge, Trouzoulen et l'entreprise ASR pour un montant de 14 420.15 € pour les travaux de peinture routière.

### 6-Lotissement Hameau de Trévilis.

Le conseil municipal (14 pour et 4 contre) est favorable à la réalisation d'un lotissement de 22 lots dans la continuité de l'existant, retient la proposition de maîtrise d'œuvre pour un montant de 30 000.00 € HT.

### 7-Salle des sports : travaux.

Le Conseil municipal décide d'effectuer les travaux suivants à la salle des sports et retient les entreprises suivantes

Peinture	KAP Peinture	18224.67 € HT
Étanchéité toiture	Ménez Couverture	2730.48 € HT
Création Brise Vent	Métallerie Saint Martin	6830.00 € HT
Façade Club House	Raval Façade 29	2638.95 € HT

### 8-Achat Robot tondeuse.

A l'unanimité, le conseil municipal retient la proposition de l'entreprise SOFIMAT pour un montant de 14 255.21 € HT pour l'achat de 2 robots tondeuse pour la tonte du terrain de football.

### 9-Convention Héol.

A l'unanimité, le conseil municipal décide de renouveler la convention avec Héol pour la période 2025-2027.

### 10-Fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire de la Communauté des communes du Pays de Landivisiau.

Le conseil municipal (14 pour, 4 abstentions) décide de fixer à 45 la nombre de sièges du conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays de Landivisiau à compter du prochain renouvellement général des conseils municipaux, réparti comme suit :

LANDIVISIAU	11	COMMANA	2
PLOUVORN	3	SAINT-VOUGAY	2
GUICLAN	3	SAINT-DERRIEN	2
SIZUN	2	SAINT-SAUVEUR	2
PLOUNEVEN-TER	2	PLOUGAR	2
LAMPAUL-GUIMILIAU	2	SAINT-SERVAIS	1
PLOUZEVEDE	2	LOCMELAR	1
BODILIS	2	TREZILIDE	1
PLOUGOUR-VEST	2	LOC-EGUINER	1
GUIMILIAU	2		

### 11-Juré d'assises

Les personnes tirées au sort sur la liste électorale permettant l'établissement de la liste départementale des jurés sont les suivantes : Mme Monique MER, M. Daniel BARBE, M. Corentin LE ROUX, M. Sylvain QUEINNEC, Mme Marion MICHEL, M. Frédéric GUILLEM.

**SAINT-DERRIEN**

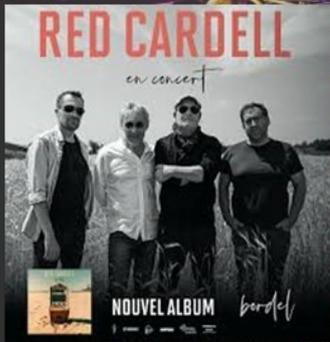
5 Juillet

Moules-Frites

LES  
MIROIRS  
DE FEU

19 H

La Breizhcothèque



Mzh  
Project

Organisé par le  
comité d'animation



PLACE FRANCOIS PRIGENT

LES MERCREDIS D'ÉTÉ

17H00  
21H00



**MARCHÉ**  
*Estival*

- PRODUITS TERRE ET MER
- RESTAURATION
- BUVETTE SUR PLACE
- ANIMATION MUSICALE

P  
L  
O  
U  
E  
N  
A  
N

18 juin-3 sept



**FEU  
D'ARTIFICE ET  
CONCERTS**

*Lampaul  
Guimiliau*

**DIMANCHE 13 JUILLET**

YANN GOURVIL ET KEVIN CAMUS |  
I VANTAGE | CINGETO |

A PARTIR DE 19H PLACE DE L'ÉGLISE  
RESTAURATION SUR PLACE

La  
**BELLE  
ESTIVALE**

ARTS DE RUE 2025

**SAINTE-SERVAIS  
SAMEDI 28 JUIN**

**BODILIS  
SAMEDI 19 JUILLET**

**PLOUGAR  
SAMEDI 23 AOÛT**

Pays de  
**Landivisiau**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PAYSDELANDI.COM

## PERMANENCES DES ÉLUS

Robert BODIGUEL, Maire : *sur rdv*

Jean-Michel CROGUENEC, Adjoint Finances, Communication, Animation, Patrimoine, culture *sur rdv*

Gwénaëlle QUILLEVERE, Adjointe aux écoles, enfance jeunesse et associations *sur rdv*

Gérard POULIQUEN, Adjoint Bâtiments, Voirie rurale, Agriculture, Personnel des services techniques : *vendredi de 11h à 12h*

Juliette LEGAL, Adjointe Affaires sociales - CCAS *sur rdv*

Yohann LE BELLEGUIC, Adjoint aux associations, et numérique *sur rdv*

### Prochaine parution des Infos Guiclanaises - Lundi 4 août 2025

Articles à transmettre pour le **mercredi 23 juillet 2025** à la mairie ou par mail : [mairie@guiclan.bzh](mailto:mairie@guiclan.bzh)

#### Restez informé :

Suivez-nous sur la page Facebook : Mairie de Guiclan  
Abonnez-vous à l'application gratuite : My Guiclan  
Site : [www.guiclan.fr](http://www.guiclan.fr)



### Bulletin mensuel de la commune de Guiclan

Directeur de publication : Robert BODIGUEL

Réalisation : Mairie de Guiclan - 1200 exemplaires

## SERVICES DE SANTÉ

### Pharmacie de Guiclan

1 rue du stade 29410 GUICLAN

**Horaires d'ouverture** : fermé le jeudi après-midi

Lundi au vendredi : 9h00-12h15 et 14h30-19h00 Samedi : 9h - 12h15

Contacts : Tel. 02 98 24 06 94 - Fax. 09 74 71 88 35



**MAISON MÉDICALE** : 4-8 rue du stade 29410 GUICLAN

#### ► Médecins généralistes

Dr Tiphaine GARDIER - Dr Gaëlle DESFRANCOIS - Dr Leslie DAIGNEAU  
**Sur Rendez-vous** : par internet ou par téléphone au 02 98 19 26 06



#### ► Cabinet infirmier :

MARTIUS - KERRIOU - GUEGUEN / Rendez-vous par téléphone :  
02 98 79 65 34 / 06 81 04 29 48

#### ► Ostéopathe

Elise LE ROUX, consulte sur rendez-vous. Prise en charge des adultes, enfants et nourrissons. Rendez-vous et renseignements par téléphone au 06 01 82 55 25

#### ► Psychomotriciennes

Lucie MENANT : rdv et renseignements au 06 45 89 87 01

Clémence GUEGUEN : rdv et renseignements au 06 75 49 77 97

Prise en charge du nourrisson à la personne âgée

#### ► Psychologue clinicienne, Psychothérapeute

Perrine PAPE: rdv et renseignements par téléphone au 07 62 51 14 48

#### ► Kinésithérapeute / Ostéopathe :

Lionel ARZUR, kinésithérapeute, Rendez-vous au 06 59 85 91 94

#### ► Sage-Femme :

Gwladys LE COZ, renseignements au 06 24 55 69 08

#### ► Orthophoniste :

Marion VELLY, renseignements au 06 68 60 65 80 et sur le site Perfactive.

#### ► Podologue :

Mikaël BIHAN, renseignements sur Doctolib et au 09 56 60 63 13.

#### ► Diététicienne nutritionniste :

Ophélie LAURENT, rendez-vous et renseignements au 07 59 63 98 82 et sur [ophelielaurentdieteticienne.fr](http://ophelielaurentdieteticienne.fr)

**Cabinet infirmier** : 8 rue de Kermat 29410 GUICLAN.

Laurie CLUZEAU - Amandine GUÉGUEN - Mathilde PHILIPPE

Soins à domicile 7j/7 et sur rdv au cabinet : 02 98 29 50 21

Sur la commune 3 défibrillateurs cardiaques sont accessibles : dans le hall extérieur de la salle des sports, devant la mairie en face de la boîte aux lettres de la Poste et à la maison médicale



## MÉMENTO

### Services municipaux

► **Mairie / Accueil du public** : Lundi mercredi jeudi : 9h à 12 h et de 13h30 à 17h00

Vendredi fermeture à 16h30.

Mardi samedi : 9h /12h

02 98 79 62 05

@ : [mairie@guiclan.bzh](mailto:mairie@guiclan.bzh) / Site : [www.guiclan.fr](http://www.guiclan.fr)



#### ► Relais Postal, Commerce Vival

13 rue du Patronage, 02 98 79 62 29

Du mardi au samedi de 8h00 à 12h30 et de 15h30 à 19h30



#### ► ADMR du Haut-Léon

Renseignements et RDV : 02 98 19 11 87 /

[accueil@admrduhautleon.com](mailto:accueil@admrduhautleon.com).

#### ► Conciliateur 02 98 79 61 06

M. BROCH permanence le 1er vendredi de chaque mois à la mairie de St Thégonnec-Loc-Eguiner

#### ► Bibliothèque municipale 02 98 79 48 24

Lundi 14h-16h30/ Jeudi 16h30-18h30/ Mercredi-samedi de 10h-12h / [b.municipaledeguiclan@orange.fr](mailto:b.municipaledeguiclan@orange.fr)

#### ► Restaurant scolaire 09.62.57.74.92

#### ► Garderie municipale

- Rue de Kermat 02 98 79 46 66

- Venelle de Prat ar Feunteun: 09.62.57.74.92

Le matin à partir de 7h15 et le soir de 16h30 à 19h00.

#### ► CLSH « Les Grimoyes »

02 98 79 48 96 / 06 85 41 10 84

Ouvert le mercredi et pendant les vacances scolaires.

#### ► Animation jeunesse 06 77 75 81 17

Ouvert pendant les vacances scolaires.

#### ► Halte garderie itinérante «1000 pattes»

06 64 22 28 14 La halte garderie (enfants de 3 mois à 6 ans), accueil à la journée de 8h30 à 17h30

#### ► RPE (Relais Petite Enfance) 02 98 24 97 15

Courriel : [rpe.paysdelandi@gmail.com](mailto:rpe.paysdelandi@gmail.com)

#### ► Mission locale 02 98 15 15 50

@ : [contact@mlpm29.org](mailto:contact@mlpm29.org)

#### ► SAUR (eau potable): 02 98 79 00 00

#### ► VEOLIA (assainissement): 09.69.32.35.29

#### ► TPAE (assainissement non collectif): 02.98.83.75.12

#### ► Ouverture des déchetteries

BODILIS/ Kervennou 02 98 68 99 99 : du lundi au

samedi 8h30 à 12h / 13h30 à 18h

PLOUGOURVEST / Besmen 02 98 29 59 14 et

SIZUN / Croas-cabellec 02 98 24 15 92 :

lundi, vendredi, samedi 9h à 12h / 13h30 à 18h

mardi, mercredi 13h30 à 18h. Fermé le jeudi.

#### ► Collecte des ordures ménagères :

**Collecte du mercredi :**

semaine impaire = conteneur habituel

Semaine paire = conteneur couvercle jaune

**Collecte du jeudi (campagne)**

semaine impaire = conteneur couvercle jaune

Semaine paire = conteneur habituel

Sortir le conteneur la veille



#### ► CCPL (Communauté de Communes de Landivisiau)

Lundi au vendredi 08h30 à 12h30/ 13h30 à 17h30

02 98 68 42 41

#### ► France services 02 98 68 67 60

@ : [pays-de-landivisiau@france-services.gouv.fr](mailto:pays-de-landivisiau@france-services.gouv.fr)

Lundi, 8h30 à 12h30 / mardi au vendredi 8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h30 (17h le vendredi).

